

Compte-rendu de l'atelier

Dakar, 21-25 octobre 2013



Renforcement des capacités d'élaboration de politiques des ministères de la diaspora africaine émergents dans le domaine des migrations et du développement

**Renforcement
des capacités**



**African
Diaspora
POLICY CENTRE**



Table des matières

<i>Brève introduction</i>	3
<i>Première journée 21 octobre 2013</i>	
1 <i>Cérémonie d'ouverture</i>	4
2 <i>Introduction au discours en matière de migrations</i>	5
3 <i>Engagement de la diaspora dans les pays en développement</i>	6
<i>Deuxième journée 22 octobre 2013</i>	
4 <i>Concepts de la diversité des migrations</i>	7
5 <i>Cycle de vie d'un migrant</i>	9
<i>Troisième journée 23 octobre 2013</i>	
6 <i>Identifier les parties prenantes pour élaborer des politiques</i>	10
7 <i>Collecte des données</i>	11
8 <i>Meilleures pratiques dans les politiques pour les migrations et le développement</i>	12
<i>Quatrième journée 24 octobre 2013</i>	
9 <i>Instruments politiques et développement de politiques</i>	13
<i>Cinquième journée 25 octobre 2013</i>	
10 <i>Session plénière – Formations en ligne</i>	15
11 <i>Forum mondial sur la migration et le développement</i>	16
12 <i>Réseaux et forums africains</i>	18
<i>Cérémonie de clôture</i>	19
<i>ANNEXE I</i>	20
<i>ANNEX II</i>	21
<i>ANNEXE III</i>	22

Achevé d'imprimer

Texte: Centre des Politiques de la Diaspora Africaine

Édité par: Anna Yeadell-Moore

Conception graphique: Agence de design De Zagerij

Traduction: Jonathan Faydi

© Décembre 2013 Centre des Politiques de la Diaspora Africaine (CPDA)

Pour de plus amples informations veuillez nous contacter:

info@diaspora-centre.org

www.diaspora-centre.org

Veuillez contacter IDEP pour de plus informations des autres programmes de formation:

www.unidep.org

idep@unidep.org

Brève introduction

Du 21 au 25 octobre 2013, le Centre des Politiques de la Diaspora Africaine (CPDA) a organisé, en partenariat avec l'Institut de Développement Économique et de Planification des Nations Unies (IDEP), une formation de renforcement des capacités pour des fonctionnaires africains travaillant dans le domaine des migrations et du développement. La formation s'est déroulée à l'institut de formation de l'IDEP à Dakar au Sénégal.

Douze fonctionnaires des six pays suivants étaient présents : Burkina-Faso, Cap Vert, Tchad, Gambie, Côte d'Ivoire et Tanzanie (ainsi qu'un représentant du pays hôte, le Sénégal).

Objectifs

1. Pouvoir accéder à des informations actuelles sur le discours relatif aux migrations et au développement;
2. échanger les meilleures pratiques en matière de politiques migratoires en Afrique et au-delà;
3. renforcer les capacités permettant de rédiger et mettre en œuvre les politiques migratoires intégrant la diaspora;
4. apprendre à connaître les réseaux et les forums (aussi bien régionaux qu'internationaux) afin de rester en contact avec la diaspora et d'autres décideurs dans ce domaine.

Principaux éléments constitutifs de la formation

- Aperçu du discours sur les migrations et le développement;
- meilleures pratiques: études de cas en Afrique et au-delà;
- élaboration de politiques et de documents politiques.

Méthodologie

Cette formation a été conçue pour un petit groupe (12 personnes) de fonctionnaires. La sélection des participants s'est fondée sur des critères liés au domaine professionnel, à l'influence politique et à l'expérience dans l'élaboration de politiques afin de s'assurer que les participants, aussi bien en tant que groupe qu'en tant qu'individus, soient en mesure d'intégrer directement la matière de la formation dans leur travail quotidien¹. Le fait d'avoir un groupe restreint permet de donner plus de place à des débats animés, à l'échange d'expériences et de pratiques permettant de tirer des enseignements des différents contextes. Les échanges pratiques et la nature interactive des formations CPDA précédentes sont considérés comme étant un atout et ont été particulièrement appréciés des participants. Chaque module de la formation offre un véritable forum de discussion et permet des échanges pratiques entre participants.

Résultats escomptés

- Acquérir de nouvelles connaissances et obtenir des informations actuelles répondant aux besoins spécifiques en matière d'élaboration de politiques;
- acquérir des connaissances sur les meilleures pratiques des uns et des autres et sur les expériences d'autres pays africains;
- se familiariser avec des stratégies innovantes visant à mobiliser la diaspora pour le développement du pays d'origine;
- développer les capacités techniques permettant d'élaborer un document national de stratégie migratoire.

1. Veuillez vous référer aux annexes pour consulter les critères développés par l'IDEP et le CPDA.

Première
journée
21 octobre
2013

1 Cérémonie d'ouverture

Le directeur de l'Institut africain de Développement Économique et de Planification (IDEP), Monsieur Adebayo, a inauguré l'atelier en souhaitant la bienvenue à tous les participants et en remerciant le personnel de l'IDEP et du Centre des Politiques de la Diaspora Africaine (CPDA) d'avoir facilité ce premier atelier collaboratif sur ce sujet très important.

Par le passé, l'Afrique a souvent été perçue comme un continent « sans espoir »; cependant, les perceptions sont en train de changer et l'Afrique devient le continent « émergent ». La diaspora joue un rôle important dans ce développement. Il est cependant difficile de définir la diaspora. Pour certains, les membres de la diaspora sont associés à la « fuite des cerveaux », alors que pour d'autres ils sont perçus comme ceux qui sont partis tenter leur chance ailleurs ou comme des travailleurs saisonniers. La diaspora africaine continue à grandir. Dans ce contexte, il convient de se demander comment les envois de fonds peuvent contribuer de manière palpable au développement.

Le responsable de la division « formation » de l'IDEP, le professeur Robinson, a cité le *British Medical Journal*² qui estime que la perte de retour sur investissement due à tous les médecins originaires d'Afrique subsaharienne qui travaillent aux États-Unis, au Royaume-Uni, au Canada et en Australie s'élève à 2,1 milliards de dollars. Les pays d'accueil ont ainsi économisé 4,6 milliards de dollars qu'ils n'ont pas eu à investir dans la formation médicale. Si les pays africains arrivaient à mettre un frein à cette fuite des cerveaux, ces professionnels extrêmement expérimentés pourraient contribuer considérablement au développement du continent.

Le directeur du CPDA, Monsieur Awil Mohamoud, a présenté brièvement son organisation, mettant en exergue le programme global de renforcement des capacités d'élaboration de politiques des ministères de la diaspora émergents.

Cette formation sera complétée par deux autres activités qui font partie du programme de renforcement des capacités : des formations en ligne et une assistance technique. Les formations en ligne ont été conçues par The Online University (TNU); le professeur Junne, professeur émérite en relations internationales à l'Université d'Amsterdam, s'est impliqué personnellement dans la rédaction des supports. Dans le cadre de ce programme, une assistance technique sera fournie au Ghana, à l'Ouganda et au Kenya. Des représentants de ces trois pays ont participé aux ateliers à Accra en 2010 et 2011; ils ont demandé une assistance en personne dans leurs départements respectifs. Ces trois pays sont des pays pilotes et, en fonction de la réussite de cet exercice, d'autres initiatives seront mises en œuvre. Cette formation n'est pas un événement isolé mais vise à contribuer à la création de nouveaux contacts, réseaux et rapports sur les changements et développement dans les pays représentés. L'intention est de faire en sorte que les participants restent engagés et de créer une communauté de fonctionnaires à travers le continent africain.



2. *The financial cost of doctors emigrating from Sub-Saharan Africa: Human Capital Analysis BMJ 2011, 24 novembre 2011, p. 1-13.*

2 *Introduction au discours en matière de migrations*

Par le Dr. Aly Tandian

Le Dr. Tandian a donné le coup d'envoi de cette session interactive en demandant aux participants de débattre de trois citations d'hommes politiques de premier plan sur la tragédie récente durant laquelle des centaines d'émigrants se sont noyés au large de Lampedusa. Selon les participants, ces citations ne tiennent pas suffisamment compte des mesures que les autorités et les émigrants peuvent prendre pour réduire les risques. Le professeur a expliqué les nombreuses raisons qui poussent les gens à quitter leur pays, malgré les risques que cela implique, et pourquoi ni les dangers, ni les programmes de sensibilisation, ni la crise économique en Europe ne les empêcheront de partir. Les gens n'émigrent pas uniquement en raison de l'appât du gain, il existe également un « capital symbolique » que l'on peut retirer de l'expérience du voyage.

On peut distinguer un certain nombre de tendances migratoires. Les migrants sont de plus en plus jeunes (ce qui constitue un avantage démographique pour les pays d'accueil), un pourcentage grandissant de travailleurs qualifiés émigre et les migrants se tournent vers de nouvelles destinations. Les migrations sud-sud sont en augmentation, même si cela ne se reflète pas vraiment dans les statistiques car il est de plus en plus difficile voire impossible d'enregistrer ces mouvements. En outre, la recherche sur les migrations sud-sud est en retard par rapport à la recherche sur les migrations sud-nord.

3 Engagement de la diaspora dans les pays en développement

Résumé des conclusions du débat de la session de l'après-midi par Elizabeth Adjei

Créer des points de contact pour la diaspora

Étant donné que le nombre de migrants ne devrait cesser d'augmenter, les autorités doivent exploiter le potentiel de leurs contributions pour le développement de leur pays d'origine. Les autorités (à tous les niveaux : national, provincial, municipal) ont une influence sur les priorités et un rôle de mobilisation. Elles peuvent par conséquent mettre en place et coordonner des initiatives, mais aussi agir en tant qu'intermédiaire entre les parties prenantes. Elles devraient nommer un point de contact pour toutes les questions relatives à la diaspora et mobiliser les parties prenantes, y compris le secteur privé et la société civile, à un stade précoce de l'élaboration des politiques. Un budget doit être réservé à ces activités; des ministères des affaires de la diaspora ont été fermés dans un certain nombre de pays (Nigéria, Sénégal et Maroc) suite à des querelles internes et à un manque de ressources.

Mobiliser la diaspora pour le développement – échange de bonnes pratiques

3. Fondation pour l'administration et les politiques publiques internationales et ibéro-américaines (Espagne).

Côte d'Ivoire	La FIIAPP ³ a réussi à mettre en place des structures relatives aux conventions ratifiées par la Côte d'Ivoire.
Tanzanie	Le gouvernement a créé un département spécial pour la diaspora placé sous l'autorité du Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale. Le ministère travaille en étroite collaboration avec le Ministère du travail et de l'emploi qui est responsable du développement des politiques de migration des travailleurs: le processus est actuellement en cours. Le plus gros défi porte sur les personnes qui émigrent vers un autre pays pour travailler mais ne rentrent pas lorsque leur visa arrive à échéance. Dans ce cas, ils ne sont ni enregistrés ni visibles, alors qu'ils pourraient être une ressource pour le pays d'origine.
Sénégal	Il existe un document politique externe pour la diaspora mais il traite aussi bien des migrations internes qu'internationales. La diaspora sénégalaise est importante pour le développement du pays et constitue un fort retour sur investissement.
Gambie	L'élaboration de politiques relatives à la diaspora incombe à l'Office de l'immigration de Gambie. En 2010, des membres de la diaspora ont été invités à une conférence à Banjul. La diaspora gambienne, qui a une relation tumultueuse avec la Gambie, était très faiblement représentée.
Cap Vert	Le pays dispose d'une politique bien définie (et d'un ministère) pour la coopération avec la diaspora, étant donné que le nombre de Capverdiens vivant à l'étranger est supérieur à celui vivant au Cap Vert. Un prospectus présentant vingt opportunités d'investissement pour la diaspora a été développé.
Moldavie, Jamaïque, Zimbabwe	Ces pays ont la réputation d'avoir les meilleures pratiques en matière d'élaboration de politiques migratoires et de développement.

Conclusions et mobilisation de la diaspora

Il existe une large prise de conscience du besoin pour tous les gouvernements, ministères et départements travaillant sur les questions liées aux migrations de réfléchir à ce qu'ils peuvent offrir à leur diaspora. Les consulats disposent-ils de personnes compétentes? Quelles sont les aspirations des membres de la diaspora et qu'attendent-ils de plus de leur pays d'origine? Des politiques doivent être mises en place afin que les membres de la diaspora rentrent au pays pour investir.

Défis liés aux données

Il est difficile d'obtenir des données précises sur la composition et les compétences de la diaspora. Il s'agit là d'un thème récurrent du séminaire et une session spéciale consacrée à cette question a été ajoutée au programme.

4 Concepts de la diversité des migrations

Temps forts des débats de la session du matin avec le Dr. Aly Tandian

Migrations sud-sud

Comment utiliser la mobilité pour promouvoir le développement humain et créer des emplois? Pour certains pays, les envois de fonds sud-sud sont plus élevés que les revenus générés par les envois venus du nord. Une attention particulière doit être accordée à la mobilité dans le sud. La promotion des migrations circulaires pourrait permettre de répondre au défi du chômage. À l'heure actuelle il n'existe aucune politique consacrée à la diaspora dans les pays voisins alors que ces groupes sont faciles à contacter ; par exemple, lorsque les membres de la diaspora rentrent chez eux pour Noël, ils pourraient être facilement contactés et impliqués.

En Afrique, il existe trois types de flux migratoires:

1. de nombreux migrants s'orientent vers les centres de croissance économique en Afrique (par exemple l'Afrique du Sud et le Ghana) dans l'espoir de trouver un emploi;
2. les migrants qui fuient les conflits violents dans leur propre pays se réfugient souvent dans les pays voisins;
3. nombre de migrants essaient de se rendre en Europe mais sont arrêtés dans des pays d'Afrique du nord (qui interviennent comme « sous-traitants » de FRONTEX, la police des frontières européenne). Ils ne peuvent pas entrer en Europe mais n'osent pas retourner dans leur pays d'origine, souvent par honte. Ils restent dans ces pays « intermédiaires » pour des périodes plus ou moins longues.

Conceptualiser la diaspora

Le terme de diaspora évoque la notion de populations transnationales vivant à un endroit mais en lien avec leur pays d'origine, avec des affiliations réelles ou « imaginaires » avec ce pays. Il existe de nombreux concepts de diaspora, mais celle-ci se caractérise par trois éléments constitutifs:

1. liens émotionnels avec le pays d'origine;
2. ses membres sont organisés ou savent comment mobiliser les autres membres dans le pays d'accueil;
3. ses membres aspirent à rentrer un jour au pays.



Le problème de ces définitions est que les aspects caractéristiques de la diaspora sont subjectifs. L'appartenance d'une personne à la diaspora dépend de ses liens émotionnels, qui ne se laissent pas traduire en statistiques. Il est par conséquent difficile d'évaluer la taille des groupes de la diaspora dans un pays donné. Il est cependant possible de définir des groupes concrets à des fins bien spécifiques: les personnes qui envoient des fonds sont considérées comme étant membres de la diaspora. Si les autorités souhaitent par exemple contacter les membres de la diaspora ayant fait des études universitaires, il est possible de les identifier, même en l'absence de définition consensuelle de la diaspora ou d'une base de données complète de tous les migrants.

Établir une relation de confiance

On ne peut pas aborder la question de la diaspora sans aborder la question de la situation politique étant donné que les membres de la diaspora sont souvent engagés politiquement, en fonction de l'agenda politique ou des gouvernements au pouvoir. L'origine ethnique peut également jouer un rôle car la diaspora a tendance à s'organiser selon une structure fondée sur l'ethnicité. Il peut s'avérer difficile pour les autorités de créer un forum de dialogue avec la diaspora alors que nombre de ses membres sont très critiques vis-à-vis du gouvernement de leur pays d'origine. Les autorités doivent par conséquent établir une relation de confiance avec la diaspora s'ils veulent faire quelque chose pour leurs émigrés. Les Philippines en sont un bon exemple:

Les Philippines ont pris de nombreuses mesures et créé de nombreuses institutions pour aider les migrants à chaque stade du processus d'émigration (et de retour au pays). Ces mesures ont permis d'établir une relation de confiance entre les migrants et leur gouvernement, ce qui a débouché sur un volume impressionnant de fonds envoyés vers le pays d'origine. Toute entreprise comprend que pour obtenir des bénéfices il faut d'abord investir. Les pays qui prennent soin de leur diaspora bénéficient également d'envois de fonds plus élevés.

Après la présentation du Dr. Tandian, les participants ont pu aborder les sujets qui les intéressaient particulièrement. Vous trouverez ci-dessous un résumé des principales questions abordées qui intéressent tout particulièrement cette équipe de fonctionnaires aux horizons divers et variés.

En raison de la crise financière en Europe, les migrants sont-ils plus réticents à envoyer d'importantes sommes d'argent vers leur pays d'origine? Nous avons constaté que certains flux de fonds se sont inversés: les gens au pays ont vendu des actifs (par exemple des bijoux) pour que les migrants puissent rester dans le pays de destination et ce malgré le chômage.

Est-il nécessaire de disposer d'une stratégie nationale globale en matière de migrations? Quelles sont les structures utiles permettant de définir et de mettre en œuvre une telle stratégie?

Le concept de diaspora peut-il s'inscrire dans la durée? Il se peut que la première génération se sente encore liée à son pays d'origine mais la deuxième génération va peut-être vendre les richesses dans le pays d'origine (par exemple une maison) car elle souhaite faire sa vie dans le pays de destination; cela rend la définition du pays d'origine difficile.

Pourquoi les migrants qui retournent au pays devraient-ils avoir des privilèges que d'autres n'ont pas? En particulier lorsqu'il s'avère qu'en fin de compte ils ne sont pas plus compétents que les gens restés au pays? (Les émigrés ont « volé nos ressources » - l'investissement du pays dans leur éducation – et sont partis, et en plus ils veulent des privilèges pour revenir?).

De quelle manière la politique en matière de migrations et de développement est-elle liée aux Objectifs du Millénaire pour le Développement?

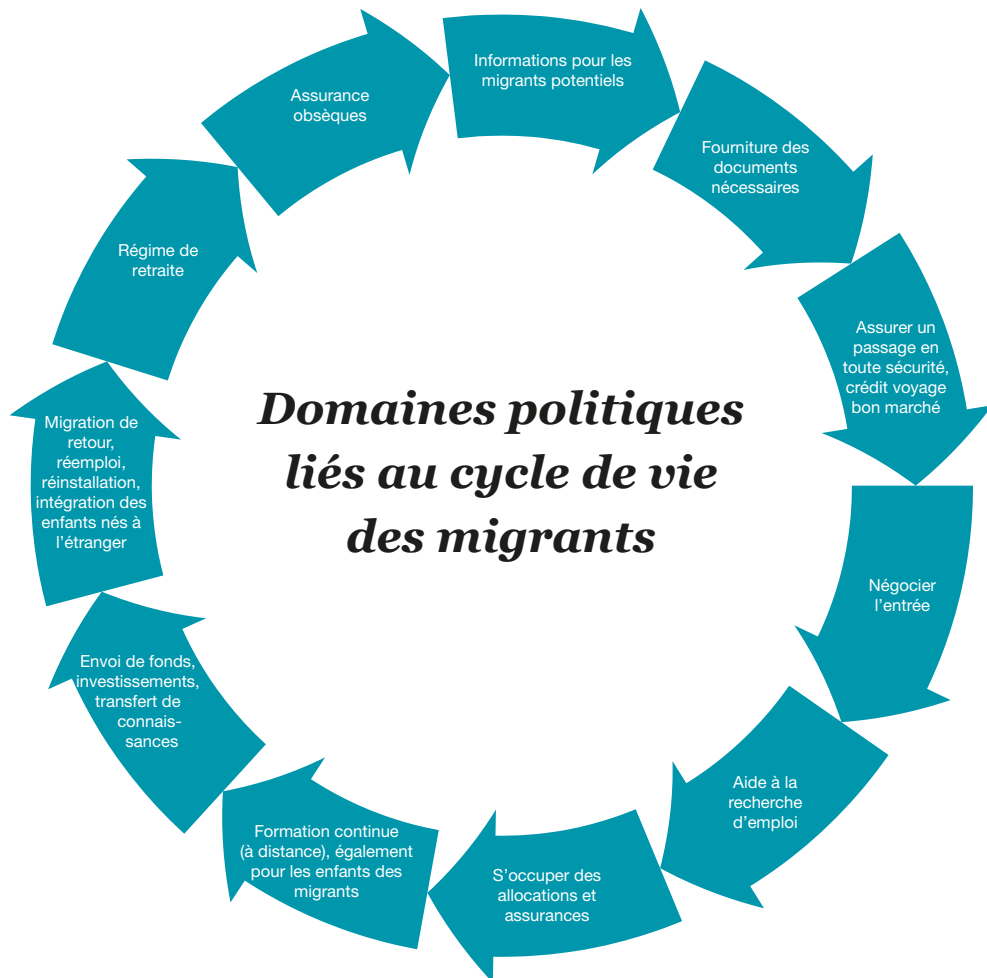
Si un pays coopère avec l'UE et arrête les gens qui essaient d'entrer dans l'UE de manière clandestine, comment les gens pourront-ils un jour faire confiance à leur gouvernement s'ils réussissent à émigrer? Pourquoi devrait-on s'attendre à ce qu'ils deviennent des acteurs clés du développement futur du pays?



5 Cycle de vie d'un migrant

Session de l'après-midi par Elizabeth Adjei

Le cycle de vie des migrants peut permettre de structurer les politiques liées à la diaspora: l'installation ou la réinstallation devrait se faire avec le soutien des autorités.



Meilleures pratiques (des domaines politiques liés à différents stades du cycle de vie)

Le Cap Vert a mis en place une politique pour les immigrants ; en outre, la création d'un centre pour la préparation des émigrants potentiels est en cours de discussion (politique d'émigration). Le Cap Vert dispose de nombreuses associations de la diaspora dynamiques dans les pays de destination; les ambassades travaillent en étroite collaboration avec ces associations. Le fait d'avoir des associations de la diaspora bien organisées est dans l'intérêt des migrants, des pays d'accueil et du pays d'origine. Elles peuvent contribuer à la cohésion sociale dans le pays d'accueil et ont le potentiel de contribuer de manière significative au développement du pays d'origine. Les migrants en profitent également car, ensemble, ils peuvent plus facilement faire valoir leurs droits et d'autres parties prenantes les considèrent comme des interlocuteurs à part entière car ils représentent un groupe organisé.

L'Équateur et la Jamaïque organisent des formations pour les migrants. S'assurer que les migrants évitent les situations dangereuses relève de la compétence de l'État; plusieurs services destinés aux migrants ont été créés. Il est par exemple possible de mettre en œuvre une politique de lutte contre la traite. Le Burkina Faso a ajouté qu'il existe des associations dont le but est de répondre aux questions des migrants et de les aider dans les pays d'accueil. Ces associations sont mieux équipées que les autorités publiques pour fournir ce type de services.

En guise de conclusion, le professeur Junne a demandé la chose suivante aux participants: « Ce soir, réfléchissez sur quels aspects de l'élaboration de politiques vous souhaitez vous pencher et quels aspects sont importants dans votre contexte? ». Les résultats de cette réflexion ont fait l'objet d'un débat lors de la session intitulée « Identifier les parties prenantes pour élaborer des politiques ».

6 Identifier les parties prenantes pour élaborer des politiques

Session du matin par le professeur Gerd Junne

Les taux de chômage indiquent que la structure de gouvernance et des marchés ne fonctionnent pas correctement dans la société. Ce problème ne se limite pas au pays en développement. Le chômage des jeunes en Grèce, par exemple, a atteint le seuil des 60%. Cela montre que les sociétés ne sont pas capables de mettre en place les structures appropriées. L'emploi est un des ingrédients de base du développement. Cependant, à l'heure actuelle, la création d'emplois dans les pays en développement se heurte à des obstacles de taille : la majorité des gens travaillent dans le secteur agricole où les emplois disparaissent rapidement en raison de l'amélioration de la productivité. La croissance économique actuelle en Afrique s'appuie principalement sur l'exportation de minerais, une activité qui nécessite peu de main d'œuvre ; en outre, de nombreux emplois réservés aux ouvriers qualifiés (par exemple dans le secteur pétrolier) sont occupés par des expatriés.

L'industrie, qui en est à ses balbutiements, est confrontée à des importations bon marché venues de Chine; de nombreuses manufactures ont ainsi dû mettre la clef sous la porte. Par exemple, une entreprise de textile (ironiquement propriété d'un Chinois) a dû fermer en Zambie car elle ne pouvait pas faire face à ses concurrents chinois à l'extérieur de la Zambie.

Il existe une fuite des cerveaux à différents niveaux, aussi bien national qu'international. La majorité des politiques importantes liées à la diaspora doivent être mises en œuvre par les autorités locales. Les gouvernements perdent de nombreux employés qualifiés qui partent travailler pour des organisations internationales (ONU, UE, OIM). Le niveau suivant est constitué de personnes employées par le gouvernement national et le dernier niveau est constitué du personnel des autorités locales qui, bien souvent, n'est pas suffisamment qualifié pour élaborer et mettre en œuvre les politiques. Pour enrayer la fuite des cerveaux, les décideurs devraient regarder au-delà des options classiques car il existe de nombreuses façons de profiter de l'expertise de la diaspora, comme par exemple la coopération à distance rendue possible par les nouveaux moyens de communication.

L'emploi est l'un des défis dont il faut tenir compte dans l'élaboration des politiques. Parmi les autres défis, on peut citer l'amélioration de la sécurité des migrants, la réalisation de la migration circulaire ou l'aide au retour des universitaires.

Une fois un problème politique identifié, une des premières étapes consiste à cartographier les principales parties prenantes à tous les niveaux, des cadres supérieurs aux ouvriers sur le terrain, et ce pour tous les secteurs. Cette cartographie des parties prenantes aide à identifier les principaux représentants au niveau du gouvernement, du secteur privé et de la société civile. Cet exercice s'avérera crucial à un stade ultérieur, lors de la mobilisation des groupes de la diaspora. Après la session d'introduction, les participants, répartis en groupes, ont travaillé pendant une heure à la cartographie des parties prenantes. Quatre groupes ont travaillé sur les quatre sujets mentionnés précédemment.

7 Collecte des données

Session de l'après-midi par le professeur Gerd Junne

Mieux
vaut avoir
approxima-
tivement
raison que
tout à fait
tort

Quels sont les défis liés à la collecte et à la mise à jour des données? Afin d'illustrer la quantité de travail nécessaire au maintien d'une base de données complète, un exemple d'un pays imaginaire peuplé d'un million de personnes a été donné. Les populations de migrants connaissent d'importantes fluctuations. Selon des estimations prudentes, environ 10% des migrants déménagent chaque année. Si toutes les informations étaient disponibles et s'il fallait seulement trois minutes pour collecter et traiter les informations liées aux changements individuels, cela signifierait qu'il faudrait chaque année 300.000 minutes pour s'assurer que la base de données est bien à jour. Cela représente 5.000 heures, soit 625 journées complètes de travail, l'équivalent de trois équivalents temps plein (sauf si le travail peut être automatisé). Il a été demandé à tous les participants d'évaluer rapidement le nombre de migrants originaires de leur pays vivant à l'étranger et ce que coûterait une base de données complète et à jour. Il a été remarqué que toutes les données sont subjectives, en fonction des intérêts et priorités politiques.

Deux questions ont dominé les débats:

1. le processus de collecte des données pourrait être modernisé et rationalisé (par exemple par le biais des médias sociaux) avec un peu de volonté politique;
2. une fois que les données ont été collectées, que va-t-on en faire? Il faut en discuter avant de lancer la collecte. Les données devraient être utilisées pour améliorer les politiques migratoire afin qu'elles répondent aux besoins de développement du pays (niveaux d'enseignement, professions et compétences). Elles pourraient également permettre de mieux comprendre les flux de fonds entrant dans le pays et leur origine. Les fournisseurs de téléphonie pourraient fournir des données sur le nombre d'appels par pays vers le pays d'origine.

Pourquoi ne pas offrir aux migrants des stimulants pour qu'ils s'enregistrent eux-mêmes? Par exemple des informations dans leur propre langue sur des informations qui ne leur sont pas fournies dans leur pays de destination (par exemple sur les opportunités d'investissement dans l'immobilier dans leur pays d'origine). Il faudrait faire un sondage afin de savoir quelles sont les informations importantes pour les migrants d'un pays spécifique. Même si les migrants s'enregistrent sous un faux nom (ce point a été soulevé lors d'une discussion sur la volonté des gens de fournir leur véritable identité), la diffusion d'informations reste possible. En conclusion, il est plus important de réfléchir aux besoins des migrants et à la manière de les satisfaire que de créer d'énormes systèmes numériques qui seront difficiles à gérer et à mettre à jour.

8 Meilleures pratiques dans les politiques pour les migrations et le développement

Session de l'après-midi par Elizabeth Adjei

4. Par exemple le Development Marketplace for the African Diaspora in Europe, l'African Development Marketplace et l'Initiative conjointe pour la migration et le développement (ICMD).

Outre les petites subventions ou les initiatives⁴ de subventions correspondantes, il n'existe à l'heure actuelle que quelques programmes bien définis visant à favoriser les échanges commerciaux, les investissements et les opérations technologiques de la diaspora. Les informations sur ces initiatives sont rares et il n'existe que quelques évaluations externes de leur efficacité (Haas, 2006).

Le Japon, la Corée, Taiwan et la Chine sont des exemples d'économies qui dépendent des connaissances de leur diaspora. Les compétences de la diaspora peuvent être exploitées en créant des réseaux de recherche et d'innovation accompagnés d'initiatives telles que des programmes de mentorat-sponsoring dans certains secteurs ou industries, des projets de recherche conjoints, des mécanismes d'examen par les pairs et des visites et missions à court terme.



Le Maroc et l'Égypte ont acquis une certaine expérience dans l'implication de scientifiques émigrés dans la promotion de la science et de la recherche dans leur pays d'origine. Les diasporas sont une passerelle vers des activités commerciales dans les pays d'origine car elles ont accès aux technologies et aux compétences nécessaires par le biais d'associations professionnelles, de chambres de commerce, de missions temporaires pour les expatriés qualifiés travaillant dans leur pays d'origine, de l'enseignement à distance et du retour (temporaire) d'émigrés aux compétences améliorées. Au lendemain du Printemps arabe, plusieurs groupes de la diaspora ont lancé des initiatives de soutien pour la science, l'innovation, l'enseignement et l'entrepreneuriat dans leur pays d'origine.

La Jamaïque a partagé une bonne pratique consistant à intégrer les questions migratoires dans les stratégies de développement globales. Cette initiative a été rendue possible par un mécanisme de soutien institutionnel, le développement de politiques, la cohérence politique et la programmation, ainsi que par la création de partenariats pour la mise en œuvre. Le Zimbabwe a développé un programme similaire avec des partenaires afin de créer un mécanisme institutionnel. La Jamaïque est souvent citée comme pays ayant mis en place des bonnes pratiques qui ont été adoptées par différents pays d'Afrique.

Recommandations identifiées par l'intervenant avec l'aide des participants

1. Faites votre travail en amont: comprenez la diaspora, ses besoins, ses souhaits et son potentiel afin d'évaluer les politiques gouvernementales en place.
2. La politique doit répondre aux caractéristiques spécifiques de la diaspora: qualifiée, peu qualifiée, engagée politiquement, dispersée.
3. Adopter des politiques fondées sur les compétences et les capacités de la diaspora pertinentes dans le contexte.
4. Toujours identifier un point de contact national.
5. Établir un lien entre les impôts et la participation politique peut être un stimulant efficace pour encourager la diaspora à rentrer au pays.

9 Instruments politiques et développement de politiques

Session sur la journée par le professeur Gerd Junne

La matinée a commencé par un résumé des principaux enjeux. Il a été demandé à tous les participants d'écrire une phrase ou un haïku puis de le faire passer à leur voisin pour qu'il fasse la même chose. Ainsi, trois personnes ont travaillé ensemble à l'écriture d'un haïku.

Voici deux exemples, l'un en anglais et l'autre en française, de créations des participants:

*Overseas workers save
Diaspora why needed?
Benefit for all*

*Migration Partout
Grande absence de données
Humain qui compte*

Pas de retour sur investissement pour les bourses

Les gouvernements fournissent des bourses à leurs étudiants mais oublient de les lier aux besoins de leurs ays. En outre, il existe peu d'instruments permettant aux étudiants de rentrer au pays et de partager leurs connaissances et compétences. Par conséquent, si les décideurs souhaitent que leur diaspora rentre au pays, ils doivent les encourager. L'Afrique pourrait s'inspirer de l'Europe pour constater que dans le monde développé tout tourne autour de l'investissement dans les ressources humaines.

Le représentant de la Côte d'Ivoire a proposé de mettre en place un bureau régional des migrations. Cette proposition a été très bien accueillie par les autres participants, y compris par l'intervenant. Il a été conclu que les bourses n'étaient plus de ce temps. Au lieu de cela, les gouvernements devraient parrainer des emplois temporaires, par exemple au sein des Nations Unies, afin que les futurs fonctionnaires puissent acquérir connaissances et compétences.

Défis liés à l'implication de la diaspora dans les politiques

Tout au long de la formation, la question de l'implication de la diaspora dans le développement a été un sujet brûlant. Les représentants de tous les pays participants ont reconnu l'importance d'impliquer la diaspora mais voient également de nombreux obstacles. La collecte et la mise à jour des données ont été identifiées comme un écueil pour les ministères chargés des contacts avec la diaspora ; par conséquent, une session supplémentaire a été consacrée à la question épineuse des données.

Le professeur Junne a décidé qu'avant que les participants ne commencent à rédiger une politique il était nécessaire de compiler les obstacles afin de les intégrer à l'exercice de rédaction.

La Gambie a exprimé ses préoccupations en ce qui concerne les données car il n'existe pas de statistiques sur les citoyens qui émigrent vers les pays voisins, en particulier vers les pays où un visa n'est pas obligatoire. Ces migrants restent souvent attachés à leur pays d'origine mais le gouvernement ne sait pas combien ils sont ni qui ils sont, et il n'existe pas de stratégie pour encourager leur retour.

Le représentant de la Gambie a également indiqué que certains migrants ont des passeports de pays étrangers et ne sont plus enregistrés à l'état civil en tant que citoyens gambiens ; cependant, ces personnes pourraient malgré tout contribuer au développement de leur pays d'origine.

La Tanzanie s'est reconnue dans les défis auxquels la Gambie fait face et a ajouté qu'il est essentiel d'aborder ces questions dans le débat sur les migrations.

L'implication du secteur privé dans le développement du pays est importante car les entreprises savent comment intéresser les membres de la diaspora. Un des participants a mentionné que les migrants travaillent toujours dans le secteur privé et pratiquement jamais dans le secteur public. Pour nombre de pays représentés lors de la formation, le chômage

représente un problème majeur. Tous les représentants reconnaissent cependant qu'il est important que les migrants qui rentrent au pays doivent avoir des opportunités d'emploi. Un cadre politique devrait être mis en place afin de prendre en charge le suivi et les inspections (du travail), et de former des recruteurs qui comprennent les lacunes en matière de compétences et de connaissances.

Madame Adjei a donné un dernier exemple en mentionnant la présence du secteur privé lors du dernier Forum mondial à Genève. Le secteur privé est une partie prenante qui doit être présent dans les débats sur l'implication de la diaspora dans le développement.

On n'attire
pas les
mouches
avec du
vinaigre



Rédaction d'un document politique

Il a été demandé aux participants de travailler deux par deux (par pays) et de choisir un sujet lié à leur travail et à leurs responsabilités au quotidien. Un domaine politique spécifique lié aux défis de l'implication de la diaspora pour le développement devrait être identifié pour chaque pays.

Le Cap Vert a par exemple a par exemple présenté l'idée de créer une politique globale d'investissement pour les émigrants mise en œuvre par le Ministère des Communautés. Par manque de temps, il a été demandé aux participants de travailler sur un document politique à leur retour dans leur pays et de l'envoyer aux intervenants pour avoir un retour.

Vous trouverez ci-dessous une liste des principaux sujets sélectionnés pour cet exercice.

Précision des objectifs des politiques de « migrations et développement »

Cartographie de la diaspora

Structures de coordination pour les politiques liées à la diaspora

Politique de migration de travail

Politique de coordination de la diaspora régional (en Afrique de l'Ouest)

Stimulation des investissements de la diaspora

Contribution de la diaspora au développement social

Cinquième
journée
25 octobre
2013

10 Session plénière – Formations en ligne

Par le professeur Gerd Junne

Au cours de la première partie de la session du matin, les participants se sont rendus à la bibliothèque où un mot de passe leur a permis de se connecter à l'environnement pédagogique en ligne pour la formation sur les Migrations et le développement développée par The Network University (TNU)⁵.

5. www.netuni.nl.

Les participants ont pu accéder aux trois premiers modules de la formation. Le code d'accès restera valide au cours des prochains mois et les participants seront informés lorsque des modules supplémentaires sont mis en ligne, et ce jusqu'à ce que les 12 modules soient prêts. Les participants ont été encouragés à participer activement à l'élaboration future de la formation et de fournir leurs commentaires sur les premières versions des modules afin qu'ils soient pertinents pour leur propre contexte. Ils pourront utiliser la formation non seulement pour se rafraîchir la mémoire mais également pour partager les contenus avec leurs collègues au sein de leurs institutions. Malheureusement, la formation n'est pour l'instant disponible qu'en anglais. Il serait utile de développer une version française, peut-être en collaboration avec les universités au Sénégal, le Dr. Tandian et Modus Operandi (MODOP), l'organisation sœur de la Network University à Grenoble⁶.

6. www.modop.org.

Les participants ont pu naviguer dans les modules et ont joué à un quizz en ligne sur l'histoire des migrations au début du second module. Ils ont ainsi pu comparer leurs réponses à celles contenues dans la littérature. Le forum de discussion virtuel leur a également été présenté; celui-ci offre une opportunité d'échanger des observations personnelles, non seulement entre participants mais également avec les experts (mentors). Cette brève introduction a été accueillie favorablement par les participants et un certain nombre d'entre-eux s'est engagé à contribuer au contenu des modules suivants si nécessaire; ils ont également dit qu'il recommanderait cet outil à leurs collègues (s'il était également disponible en français).



11 Forum mondial sur la migration et le développement

par *Elizabeth Adjei*

Madame Adjei nous a donné un aperçu complet de l'histoire et des réussites du Forum Mondial sur la Migration et le Développement (FMMD) et nous a expliqué la situation actuelle du FMMD.

En tant qu'organe, le FMMD ne peut prendre aucune décision contraignante mais il a permis de créer un cadre permettant de collecter et de comparer des informations pertinentes venues des quatre coins du monde⁷.

Le Forum a été créé pour combler le vide de gouvernance au niveau mondial en partageant les défis et les solutions communs, en identifiant les meilleures pratiques qui sont dans l'intérêt de tous et en établissant une communauté mondiale de confiance. La logique qui sous-tend cette initiative est que la confiance servira de base à un plus grand partage des pratiques, à l'apprentissage et au développement d'approches communes sur les questions de migration et de développement.

En termes de résultats, le Forum a contribué à une meilleure coopération dans le domaine de la migration et du développement. Des questions telles que la migration pour lutter contre la pauvreté, les ressources de la diaspora pour les capacités d'entrepreneuriat, l'autonomisation des migrants par la reconnaissance de leurs droits et l'investissement des ressources de la diaspora dans les marchés émergents sont aujourd'hui des priorités.

Le Forum a également été critiqué car, par le passé, il a contribué à la marginalisation de la voix des migrants dans le débat. Il a également été reproché au Forum de n'avoir pas tenu compte des racines de la migration (forcée). Il existe cependant des opportunités pour le Forum, en particulier dans le domaine du renforcement de la cohérence des politiques et de la promotion des faits démontrant que la migration peut contribuer aux objectifs de développement de demain. Il revient aux présidences tournantes (actuellement la Suède, puis la Turquie en 2014) de définir les priorités du Forum.

La conférence sur le FMMD donnée par Madame Adjei a été complétée par un certain nombre de suggestions du Dr. Tandian sur des questions qui n'ont pas encore reçu suffisamment d'attention dans les forums internationaux. On peut citer par exemple:

1. la sécurité des migrants: il est assez ironique que les migrants d'Afrique de l'Ouest courent de plus grands risques dans la région d'Afrique de l'Ouest elle-même qu'à l'extérieur.
2. De plus amples informations sur les préférences des migrants sont nécessaires, par exemple dans quels pays de destination ils aimeraient se rendre.
3. Le FMMD est en phase de transition, en particulier en raison des défis que représentent les développements récents (le Printemps arabe, la situation en Syrie et le drame des migrants essayant de débarquer à Lampedusa).
4. De tels problèmes ne peuvent être résolus que par le biais d'actions collectives de la part de la communauté internationale ; aucun État ne peut relever ces défis seul. Un renforcement de la coopération au sein de chaque État est également nécessaire, entre les ministères, les politiques, les entreprises privées et la société civile.
5. La stigmatisation des migrants qui n'arrivent pas dans le pays de destination et qui, par conséquent, n'osent pas rentrer dans leur pays d'origine représente un problème spécifique.
6. Le rôle de la société civile dans les politiques et la gouvernance sur les questions migratoires doit être mieux défini. A-t-elle un rôle de sonnette d'alarme? Ou de sensibilisation? Il existe peu d'ONG se consacrant aux questions liées à la migration (par rapport, par exemple, au nombre d'ONG qui se consacrent au Sida).
7. Les droits des migrants, et les méthodes pour mieux protéger ces droits, méritent une attention plus poussée.
8. Les enfants de migrants et leurs chances dans la vie représentent un problème à part entière.
9. Les groupes cibles des programmes d'enseignement ne devraient pas uniquement se limiter aux enfants mais s'étendre également aux adultes. Comment mieux les préparer à la migration? Comment peuvent-ils mieux s'intégrer dans le pays de destination? Et comment peuvent-ils se réintégrer dans leur pays d'origine?

7. Le site web du FMMD propose un répertoire des profils de migration, avec des informations détaillées sur les migrants de nombreux pays et régions, voir : www.gfmd.org/en/pfp/policy-tools/migration-profiles/repository/all.

Le FMMD offre l'opportunité de promouvoir les migrations comme expression concrète de la mondialisation

10. La fuite des cerveaux est toujours d'actualité. En fait, elle s'est même accélérée, en particulier en raison des efforts des pays fortement industrialisés qui souhaitent attirer les meilleurs « cerveaux » afin de gagner en compétitivité. Des efforts plus soutenus sont nécessaires pour garder les personnes qualifiées dans le pays ou pour favoriser leur contribution au développement du pays à distance, ou pour organiser des formes innovantes de migration circulaire. Il est important de noter que tous les spécialistes ne sont pas en mesure de contribuer au développement de leur pays. Un employé de la NASA qui retourne par exemple à Bamako ne pourra pas forcément contribuer utilement au développement du Mali. Il existe également un certain nombre de questions théoriques à résoudre : que signifie exactement la « fuite des cerveaux »? Existe-t-il des gens « sans cerveau »? La « fuite des cerveaux » porte-t-elle sur des gens qui ont fini l'enseignement secondaire ou commence-t-elle avec les gens qui ont obtenu une licence?
11. La société civile est responsable de la sensibilisation du grand public. Son rôle peut parfois être passif mais des actions sont également nécessaires. Dans le cas de Lampedusa, la société civile pourrait faire plus d'efforts pour essayer d'éviter ce type de drames. La société civile a pour rôle d'impliquer le grand public dans les questions de migration, aussi bien dans les zones rurales qu'urbaines.
12. Le premier stade de la migration est l'exode rural. La société civile ne devrait pas limiter ses campagnes de sensibilisation aux populations urbaines. Elle devrait sensibiliser les migrants à leurs droits et à leurs devoirs lorsqu'ils voyagent.
13. Les décideurs devraient prendre conscience de l'influence des politiques sur la vie quotidienne des gens. Il est nécessaire de bâtir des ponts afin de combler le gouffre qui existe entre la théorie et la réalité sur le terrain.

Questions qui ont fait suite au débat

- À qui profite la migration clandestine? Pour qui est-elle un problème? Les pays d'accueils ont une attitude ambiguë: d'un côté ils limitent l'accès à leur territoire mais, d'un autre côté, ils profitent d'une main d'œuvre bon marché.
- L'accès à certains pays d'Afrique est souvent plus difficile que l'accès à l'Europe. Des pays tels que le Gabon, la Guinée équatoriale, l'Angola ou Sao Tomé ont des frais de visa (1500 euros pour le Gabon) supérieurs à ceux de la France (200 euros).

12 Réseaux et forums africains

Par le Dr. Aly Tandian

Cette présentation a non seulement permis aux participants de mieux comprendre l'historique et les méthodes de travail d'un certain nombre de réseaux et forums africains mais a également permis de mettre à jour les faiblesses de chacune de ces organisations (qui ne figurant pas sur leurs sites web). Six⁸ réseaux et forums ont fait l'objet de discussions, ainsi que leurs réussites et les défis auxquels ils doivent faire face. Un certain nombre de recommandations s'appliquant à tous les forums ont été faites.

1. Il existe un besoin de créer des comités visant à sensibiliser à la libre circulation des personnes entre les frontières de la région.
2. Familiariser les citoyens à leurs droits et à leurs devoirs.
3. Renforcer la coordination dans le domaine de la sécurité au niveau des pays individuels mais également des États membres de chaque réseau.

Dernier récapitulatif du vendredi après-midi

Au cours de la dernière session avant la cérémonie de clôture, les participants ont partagé un certain nombre d'idées qu'ils vont ramener dans leurs bagages après l'atelier :

1. Les programmes de sensibilisation aux risques pour les migrants potentiels ne sont pas très efficaces car de nombreuses personnes refusent de croire que les dangers auxquels ils vont faire face sont réels.
2. De nombreuses organisations pourraient jouer un rôle dans l'exploitation du potentiel des migrations pour le développement ; ce potentiel ne peut pas obligatoirement être représenté au sein d'un organe de coordination. Qui aurait pensé, par exemple, à l'association des apiculteurs?
3. D'intéressantes propositions ont été faites afin d'utiliser les programmes de bourses nationales pour étudier à l'étranger de manière plus stratégique afin de répondre à certains besoins du pays d'origine. Un meilleur contact avec les étudiants envoyés à l'étranger pourrait aider à mobiliser leurs connaissances pour le développement.
4. Les données pourraient être collectées par le biais des universités qui doivent attester des diplômes obtenus par les étudiants souhaitant poursuivre leurs études à l'étranger. Un petit effort supplémentaire pourrait permettre d'obtenir une véritable mine d'informations sur les « cerveaux à l'étranger ».
5. Afin d'utiliser ces informations, il est nécessaire de disposer de capacités suffisantes pour les traiter et pour les combiner aux informations sur les pénuries sur les marchés du travail locaux. Il est souhaitable de collecter les données sur les immigrés et les émigrés, ainsi que sur la situation des marchés du travail dans les différentes régions d'un pays.
6. Un bureau régional des migrations (par exemple pour l'Afrique de l'Ouest) pourrait aider à harmoniser ces politiques, à collecter les données régionales et à faciliter les migrations régionales afin de créer un marché du travail régional plus efficace.
7. De meilleures informations destinées aux migrants sur leurs droits, mais également sur leurs devoirs, permettraient de faciliter l'intégration dans les pays d'accueil (« Je voyage avec mes droits et avec mes devoirs »).

8. Il s'agit de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le premier réseau régional africain créé en 1975, le Marché commun d'Afrique orientale et australe (COMESA), la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), l'Union du Maghreb arabe (UMA) et l'Autorité intergouvernementale sur le développement (IGAD). L'IGAD est le réseau le plus récent, créé en 1986.

Cérémonie de clôture

La formation
est au cœur
de tout
développe-
ment

Monsieur Babacar Mbaye, Directeur Général de la Planification au Ministère de la Planification du Sénégal, a été présenté par le Professeur Robinson en tant que président de la cérémonie de clôture. De nombreux remerciements ont été adressés à l'IDEP et au CPDA pour l'organisation de la formation. Cette formation a été conçue afin d'aborder certains des défis liés à l'élaboration de politiques et à la complexité des migrations dans le contexte du développement, mais également les questions liées à la diaspora et comment les intégrer dans un cadre politique. Le Professeur Gerd Junne a également prononcé quelques mots au nom du Directeur du CPDA. Il a remercié les participants qui ont formé un groupe très agréable et éloquent qui a participé activement.

Le professeur Junne a insisté sur le fait qu'il existe trois mécanismes que le groupe va défendre avec le soutien du CPDA. Tout d'abord, les propositions d'élaboration d'initiatives politiques spécifiques : elles peuvent être envoyées aux intervenants afin d'obtenir de l'aide. Deuxièmement, il a accueilli à bras ouverts les commentaires sur le programme en ligne et il se fera un plaisir de poursuivre son développement en étroite collaboration avec les participants. Finalement, l'exercice de cartographie va se poursuivre. Madame Reijer restera en contact avec chaque participant afin de suivre leur progression et de constater les développements dans l'environnement professionnel de chaque participant.

Discours de Djakalidja Coulibaly au nom des participants

Les participants viennent d'un large éventail de pays mais partagent tous le même objectif: réfléchir aux questions liées aux migrations. Le groupe a particulièrement apprécié la possibilité d'échanger des points de vue et des expériences sur ces questions. Les idées venues de contextes très différents se sont avérées très utiles. Merci aux excellents interprètes pour leur travail, ils nous ont permis de surmonter la

barrière de la langue et d'échanger nos expériences. En outre, le groupe a perçu la formulation et la définition de la diaspora et des questions liées aux migrations internationales comme des atouts indéniables. La formation nous a fourni des exemples pratiques, y compris des lettres d'intention et des documents politiques. Le représentant du groupe a également mis l'accent sur un autre atout de la formation, à savoir les relations humaines:

« Les participants à cette formation sont devenus une vraie famille. Grâce à la communauté en ligne, nous allons continuer à entretenir ces relations et fournir des conseils sur la création d'un réseau, maintenant que les graines ont été plantées. Les enseignements de cette formation ne sont pas isolés, nous allons les mettre en pratique et nos progrès vont être suivis ».

Monsieur Babacar a insisté sur l'importance de ce sujet et a remercié les organisateurs pour la création d'une formation sur les migrations et le développement. Il a également prié l'IDEP et le CPDA de continuer à créer et à organiser des formations sur les migrations et le développement. Il a ensuite appelé les participants un par un afin de leur remettre leur certificat de participation.



ANNEXE I

**INSTITUT AFRICAIN DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DE PLANIFICATION
CENTRE DES POLITIQUES DE LA DIASPORA AFRICAINE
(IDEP / CPDA)**

**Critères généraux pour la sélection de candidats potentiels pour la formation sur le
« Renforcement des capacités d'élaboration de politiques des ministères de la diaspora
africaine émergents dans le domaine des migrations et du développement »**

1. Les candidats devraient avoir une influence sur les politiques au niveau cadre ou cadre supérieur (par exemple responsable de haut niveau, conseiller politique, chef de département ou fonction équivalente).
2. Les candidats devraient au moins être titulaires d'une licence ou équivalent en études du développement, économie ou toute discipline similaire.
3. Les candidats devraient avoir au minimum trois années d'expérience professionnelle au sein du gouvernement et, dans l'idéal, une expérience dans l'élaboration de politiques.
4. Les candidats devraient de préférence travailler au sein d'institutions ou départements récemment créés au sein des ministères (affaires étrangères, planification du développement, travail ou finances) pour s'occuper des questions liées à la diaspora et/ou être mandatés pour s'occuper des questions liées à la diaspora et au développement.
5. Les candidats devraient être pleinement soutenus par leur département ou ministère et être en position d'influer sur les politiques pouvant faciliter l'intégration des initiatives de développement de la diaspora dans les programmes, plans et politiques nationaux de développement global.
6. Les candidats devraient se montrer enthousiastes, proactifs et inspirants; ils devraient également avoir de solides compétences de mise en réseau et plaidoyer.
7. Les candidats devraient avoir la volonté de s'engager afin de contribuer au processus de renforcement des capacités.

ANNEX II

Liste des participants à la formation

Hamadé Sawadogo

Directeur des services politiques
et des programmes démographiques
Ministère de l'économie et des finances
Burkina Faso
☎ + 226 70 47 15 83
✉ sawadogo_conapo@yahoo.fr

Rosangela Alfama-Miranda

Supérieur technique à la Direction générale
Ministère des communautés
Cap Vert
☎ + 238 260 79 16
✉ alfamamiranda@gmail.com

Djakalidja Coulibaly

Directeur Suivi et évaluation des politiques de l'emploi
Ministère d'État, Ministère du travail, des affaires
sociales et de la formation professionnelle
Côte d'Ivoire
☎ + 225 07 52 69 73
✉ couldjack@yahoo.fr

Yeo Drissa

Directeur de la Division Politiques et Programmes
Office National de la Population (ONP)
Côte d'Ivoire
☎ + 225 45 69 69 39
✉ yeognene@yahoo.fr

Oumie Kalsum Cham

Secrétaire assistant principal
Ministère de l'intérieur
Gambie
☎ + 220 738 37 45
✉ kcham002@hotmail.co.uk

Themistocles Theonest Rumboyo

Agent du Ministère du travail
Ministère du travail et de l'emploi
Tanzanie
☎ + 255 713 830 206
✉ trumboyo@yahoo.com

Lanfia Diane (sélectionné par l'IDEP en qualité de pays hôte)

Responsable de la division planification sociale
Ministère du Plan et Direction du Plan, Planification du Développement Humain (DPPDH)
Sénégal
☎ + 221 77 263 05 06
✉ lanfiadiane@hotmail.com

Ousmane Jean Sawadogo

Directeur suivi et évaluation
Programme pour la population FNUAP
Ministère de l'économie et des finances
Burkina Faso
☎ + 226 70 14 74 05
✉ sjeanousmane@yahoo.fr

César Augusto Monteiro

Conseiller
Ministère des affaires étrangères
Cap Vert
☎ + 238 977 25 22
✉ cesarmonteiro53@gmail.com

Déré Marc- Antoine Grah

Responsable des études à la DG
Coopération multilatérale
Ministère d'État, Affaires étrangères
Côte d'Ivoire
☎ + 225 07 28 28 70
✉ grahdere_marc@yahoo.fr

Samba Camara Mballow

Secrétaire permanent adjoint
Ministère des affaires étrangères
Gambie

Alberta Ndesario Kinabo

Directeur assistant
Ministère du travail et de l'emploi
Tanzanie
☎ + 255 767 50 80 34
✉ albeki@hotmail.com

Mahamat Saleh Mahamat

Relations avec l'Amérique du Nord
Ministère des affaires étrangères
et de l'intégration africaine
Tchad
☎ + 235 63 14 55 58
✉ togoifils@yahoo.fr

ANNEXE III

Liste des contributeurs à la formation

Prof. Dr. Gerd Junne

Professeur émérite
Université d'Amsterdam (UvA)
Pays-Bas
✉ gjunne@inter.nl.net

Madame Elizabeth Adjei
Consultante indépendante
Accra, Ghana
✉ ealazio@myzipnet.com

Dr. Aly Tandian

Professeur/chercheur
Faculté de sociologie
Université Gaston Berger
✉ aly.tandian@gmail.com

Contacts au Centre des Politiques de la Diaspora Africaine (CPDA)

Dr. Awil Mohamoud

Directeur du Centre des politiques de la diaspora africaine
Pays-Bas
☎ + 31 70 753 77 30
✉ a.mohamoud@diaspora-centre.org

Madame Nathalie Reijer

Responsable de projet
Pays-Bas
☎ + 31 70 753 77 30
✉ n.reijer@diaspora-centre.org

Contacts à l'Institut de Développement Économique et de Planification (IDEP)

Prof. Herbert Robinson

Responsable de la division formations
Sénégal
☎ + 221 33 823 10 20
✉ H.Robinson@unidep.org

Madame Sokhna Ndoye

Division formations
Sénégal
☎ + 221 33 829 55 24
✉ s.ndoye@unidep.org